





OPS Organisation Podologie Schweiz Organisation Podologie Suisse Organizzazione Podologia Svizzera

Information sur la collecte des données heures de traitement Structure

Situation de départ

L'OPS est en train de négocier avec les représentations des assureurs-maladie pour une structure tarifaire définitive ainsi que pour une valeur du point définitive.

Afin d'avancer dans les négociations et de rendre les discussions plus constructives, les négociations de la structure tarifaire et de la valeur du point ont été séparées.

Dans le groupe Structure tarifaire, il s'agit de fixer définitivement les différentes positions tarifaires. Cela signifie que l'on discute de la manière dont, par exemple, la position tarifaire 8030E Rapport peut être appliquée sous le tarif définitif.

Pour cela, les différentes positions temporelles déposées doivent également être confirmées. Afin de pouvoir justifier ces temps, les assureurs demandent à l'OPS de collecter des données.

Objectif de la collecte de données

L'objectif de l'enquête sur les temps de traitement est de déterminer la durée moyenne des différentes positions temporelles et de la fixer pour la structure tarifaire définitive.

Collecte des variables

Les positions temporelles suivantes doivent être relevées pour les assureurs après un traitement de patient(e)s diabétiques présentant un facteur de risque de pied diabétique :

- Durée de l'anamnèse / durée de la seconde anamnèse
- Durée des prestations pré- et post-traitement (documentation / anamnèse, poursuite / mise à jour du rapport de suivi, étude du dossier)
- Durée de l'hygiène (y c. stérilisation)
- Durée Rapport
- Durée du traitement initial / Durée des autres traitements

Pour la plupart des postes, il s'agit de temps qui sont également utilisés pour la facturation. Malheureusement, nous n'avons pas accès aux données transmises aux assureurs, c'est pourquoi OPS doit procéder à sa propre collecte de données.

Chez quels patients la collecte de données est-elle effectuée ?

L'enquête sur la durée du traitement est réalisée **auprès de tous les patients diabétiques** présentant **un facteur de risque** de **pied diabétique**. Les patients n'ont **pas** besoin d'une **ordonnance médicale** actuelle.

Comment les données sont-elles transmises à OPS ?

Les heures de traitement sont transmises à l'OPS après le traitement des patients diabétiques au moyen d'un formulaire en ligne.

La transmission fonctionne via un PC, un ordinateur portable ou un téléphone portable.

Organisation Podologie Suisse OPS

Si nécessaire, un tableau Excel peut être demandé à l'OPS. Celui-ci devrait alors être transmis chaque semaine.

Période d'enquête

L'enquête se déroulera du 14 août 2023 au 15 septembre 2023.

Combien de cabinets de podologie sont nécessaires pour l'enquête ?

Nous recherchons au total 25 cabinets de podologie (organisation de podologie ou entreprise individuelle). Ceux-ci se répartissent comme suit dans les différentes régions du pays :

Suisse alémanique : min. 15 cabinets de podologie Suisse romande : min. 8 cabinets de podologie

Tessin: min. 2 cabinets de podologie

Annonce des cabinets possibles jusqu'au **vendredi 16 juin 2023** par SSP et UPSI à Sarah Wüest, OPS (ops@podologie.ch). Merci de vous manifester auprès de Sarah si le temps est trop court.

Important : les assureurs n'ont pas encore confirmé définitivement la procédure. Il peut donc encore y avoir des ajustements dans la procédure ou le nombre de cabinets de podologie.

Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir participer ?

- Fournisseurs de prestations ayant droit à la facturation et ayant adhéré à la solution transitoire au 1er juin 2023.
- Dans l'idéal, plusieurs patients diabétiques présentant un facteur de risque de pied diabétique sont traités chaque jour. Alternative : traitement hebdomadaire de plusieurs patients diabétiques présentant un facteur de risque de pied diabétique.

Que se passe-t-il après la sélection des cabinets ?

Une fois que le SSP et l'UPSI auront indiqué quels cabinets participent à l'enquête, les cabinets seront contactés par l'OPS. La prise de contact devrait avoir lieu d'ici début juillet.

Les cabinets reçoivent un guide pour remplir l'enquête.

En outre, OPS organisera des séances de questions-réponses en ligne afin de clarifier les points en suspens pour l'enquête.

Contact

Organisation Podologie Suisse (OPS) Sarah Wüest Bahnhofstrasse 7b 6210 Sursee ops@podologie.ch